

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1815

présenté par
M. Plassard

à l'amendement n° 1715 de Mme Poueyto

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À l'alinéa 4, après le mot :

« développés »

insérer le mot :

« souverainement »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser que les drones et robots sous-marins seront développés souverainement.